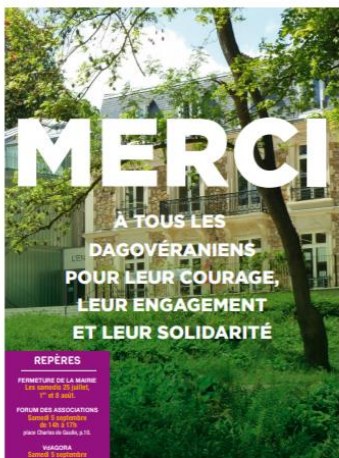


La vérité, *toute* la vérité !

1. En forêt

2. En ville

1. En forêt



EDITORIAL DU MAIRE

Et ce début de mois de juillet, je souhaite de tout cœur que vous puissiez profiter de votre été pour prendre du recul sur l'agitation ambiante afin de retrouver l'essentiel.

Au cours des dernières semaines, vous avez rencontré des difficultés plus ou moins lourdes. Certains ont vécu de grandes épreuves. Malgré votre persévérance à les surmonter, vous avez aussi su montrer d'immenses qualités de courage, d'engagement et de solidarité. Elles constituent de grandes forces pour l'avenir.

En cette traditionnelle période d'examen et de concours, je pense particulièrement à tous nos jeunes, élèves ou étudiants, qui se soumettent chaque année à de nombreuses épreuves dans lesquelles c'est souvent leur année. Ils ont peut-être plus de peur que de mal. Plus que jamais, le volontariat local et national est indispensable. À nous de savoir les accompagner à l'aide de leur vie d'adulte.

Les 33 conseillers municipaux que vous avez élus le 15 mars dernier sont maintenant au travail. Vous découvrez dans ce journal les responsabilités de chacun. Le travail institutionnel va se poursuivre tout le mois de juillet avec la mise en place du Conseil de la Métropole du Grand Paris le 9 juillet et celui du Grand Paris Seine-Ourse le 13 juillet. Nous entrerons alors à l'été d'Avray pour servir la démocratie aux différents échelons de notre territoire, pour préparer l'avenir avec le discernement qui s'impose, et ainsi, pour vous apporter durablement le meilleur service possible.

Pour cette saison estivale et sportive, nous avons décidé, pour la première fois, de maintenir la piscine municipale, la médiathèque et le cinéma ouverts tout l'été. Tous nos équipements sportifs sont maintenant accessibles, sauf le gymnase qui va faire l'objet d'une première tranche de travaux.

Reprenez des forces et de l'énergie pour être capables, ensemble, de faire vivre Ville-d'Avray.

Par ailleurs dans le respect des gestes barrières, nos courtsages à ceux qui en auront besoin, très bel été à tous, et encore une fois, MERCI !

Alain de Marcellis,
 votre Maire

REPÈRES

PERMUTURE DE LA MAIRIE
 LES 15 JUILLET, 17 H À 20 H

FORUM DES ASSOCIATIONS
 SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE 10 H À 17 H
 place Charles de Gaulle

INFORMATIONS
 Samedi 3 septembre
 DE 10 H À 19 H
 place Charles de Gaulle

VOISINS EN FÊTE
 Samedi 11 septembre
 à 14 h

MEDICINS DE L'ENVIRONNEMENT
 Samedi 12 septembre à 10 h 30
 place Charles de Gaulle

COURSE LA DAGOVERAINE
 Dimanche 13 septembre

CONSEIL MUNICIPAL
 Lundi 12 octobre à 20 h 30
 Mairie - Niveau 1er étage

RETOUR SUR UNE RENTRÉE POST-COVID P.3

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE P.6-7

Focus : La coupe de l'arbre crocodile

L'arbre crocodile était un Hêtre centenaire, qui a fait partie du paysage de la forêt domaniale de Fausses-Reposes, grandement apprécié par les promeneurs pour son système racinaire développé particulièrement remarquable et esthétique. Conscients de l'attachement particulier des usagers à ce sujet, les forestiers de l'ONF se sont largement interrogés sur son maintien au vu des symptômes qu'il présentait. Ils ont ainsi recouru à une étude phytosanitaire de cet arbre réalisée par un expert du pôle Arbre Conseils de l'ONF à l'automne 2019. Cette étude a mis en lumière la présence d'un agent fongique, qui se nourrit de bois (le Phellin tacheté). De par son développement ce champignon a altéré la biomécanique de la structure haute de l'arbre, diminuant la résistance technique du bois ce qui représentait un danger sérieux pour les promeneurs. L'ONF a ainsi procédé à l'abattage de cet arbre malade.







Oui, le Phellin tacheté avait attaqué une branche haute, mais si l'ONF avait fait appel à l'un de ses élagueurs il eut été possible de...

couper seulement la branche infectée

... pour donner à l'arbre encore une longue période de vie (*).

(*). Avis d'expert.

Par ailleurs, dans un autre article on nous dit:

https://www.mairie-villedavray.fr/index.php/Ville%20d_Avray?idpage=57&idmetacontenu=5951



Forêt domaniale de Fausses-Reposes 8 juin 2020

Coupe 2020

LA FORÊT DOMANIALE DE FAUSSES-REPOSES



Grande de plus de 600 hectares, la forêt domaniale de Fausses-Reposes est localisée sur deux départements (Hauts de Seine et Yvelines) et huit communes. Elle est caractérisée par un paysage de relief et vallées qui lui procurent des points de vue remarquables ainsi qu'une diversité écologique liée aux landes à callunes, clairières forestières, mousses qui permettent à une flore de s'installer et d'héberger une faune variée.

Classée en forêt de protection en 2007, cette forêt pérennante accueille le public grâce à des aménagements : pistes cavalières, un GPS, à Paris Forestiers.

Elle est gérée par l'Office national des forêts avec comme principaux objectifs de conserver l'identité des paysages et d'accueillir le public.

Le renouvellement des arbres est également un enjeu pris en compte dans la gestion de cette forêt. Des exploitations sont programmées chaque année afin de régénérer, renouveler et éclaircir les peuplements.

Contact ONF agence
Yvelines Nord
yvelines.nord@onf.fr

Contact ONF OT de Versailles
Mission Forestière de Bas-Robert
Rue François Rabelais
78200 St Cyr l'École

ONF - Agence territoriale Ile-de-France Ouest
27 rue Edouard Charton
78000 Versailles
<https://www.onf.fr/territoire/paris-seine-normandie>

>> L'entretien du parc forestier est nécessaire pour garantir la sécurité des usagers et le renouvellement des peuplements. L'été, la forêt et le parc de Picardie sont moins fréquentés et après le 15 juillet l'avifaune est moins fragile car la période de nidification est terminée, c'est pourquoi ces travaux sont programmés à cette période.

Cette affirmation est contredite par la Ligue de Protection des Oiseaux, sollicitée pour avis:



« La période de nidification des oiseaux (en fonction des espèces) s'étale, entre la recherche d'emplacements et l'émancipation des jeunes, de la fin février pour les espèces précoces à la mi-septembre pour les nicheurs tardifs. Evidemment, plus on va vers la mi-septembre, moins il y a de risque, donc mieux c'est.

Nous estimons que la période où les oiseaux nicheurs sont les plus vulnérables s'étend raisonnablement **du 15 mars au 31 août**, mais les principes à retenir sont :

- Pas d'opposition si c'est pour des raisons sanitaires et/ou de sécurité.
- Que la destruction d'espèces effectivement en train de nicher (au nid, en présence d'œufs ou de jeunes) est interdite... même en août. »

2. En ville

Des nouvelles du hêtre pourpre place de l'église



Le changement climatique affecte grandement les hêtres.

De prime, un vieux sujet (comme ici) ne supporte pas le moindre tassement et changement d'affectation de sol.

Les aménagements de sol à la base du houppier sont un facteur aggravant.

Ces travaux ont été effectués en méconnaissance des recommandations du Guide de gestion de l'arbre des Hauts-de-Seine.

L'arrosage de cet arbre au frais du contribuable (600 litres d'eau/jour) est maintenant vain: autant donner à boire à un mort.

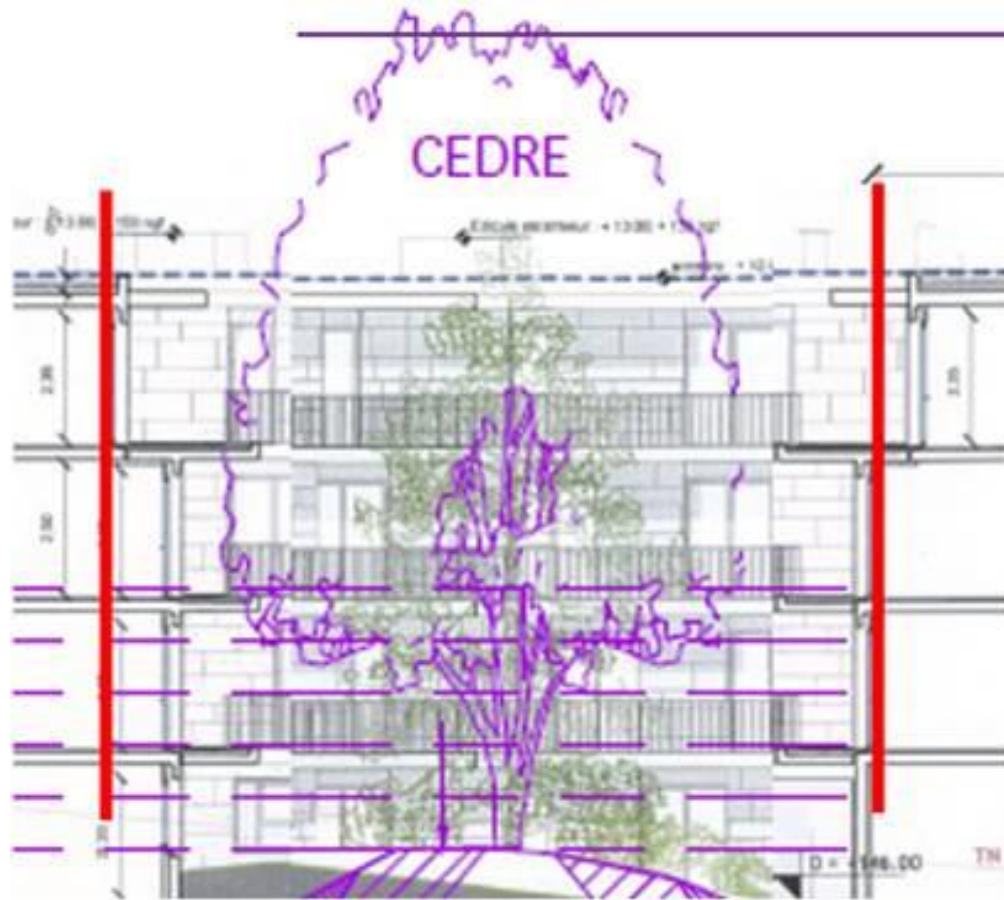


Le Guide de gestion de l'arbre des Hauts-de-Seine était pourtant clair: pas de compactage du sol sous la ramure !

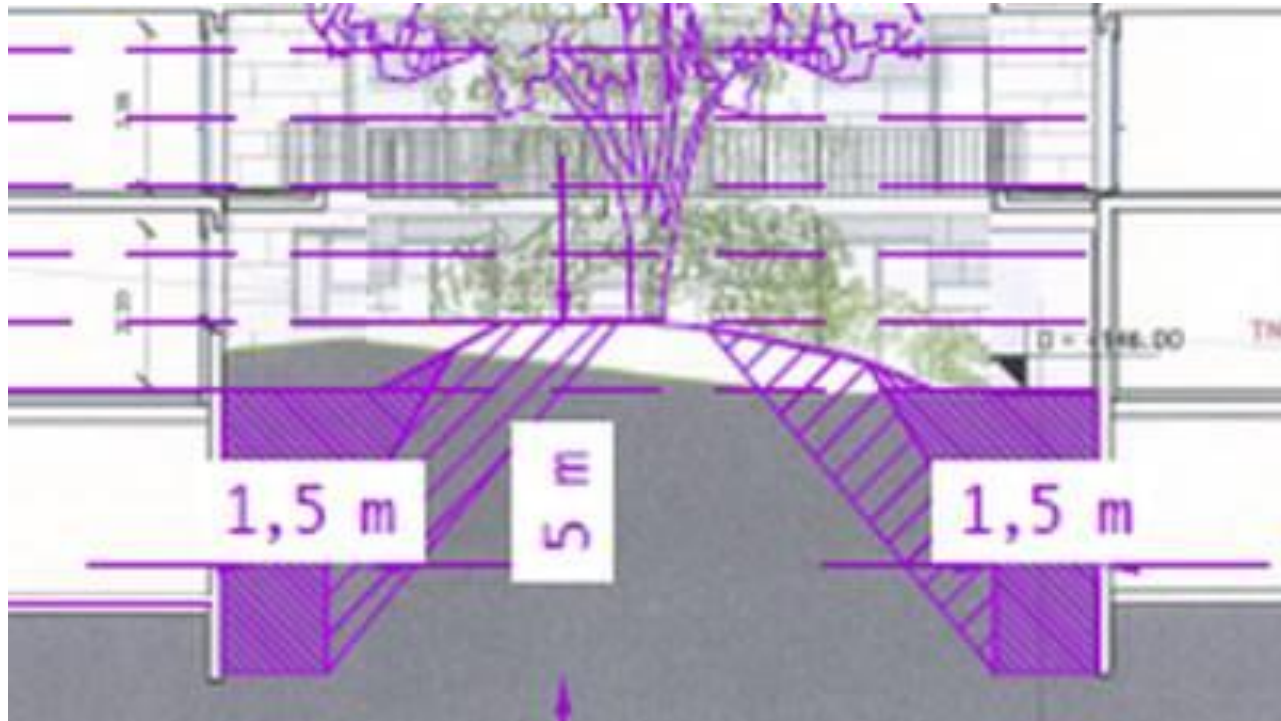


Avenue Thierry

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, cet arbre déjà évoqué dans de précédentes publications de Dagoverana et dont la ramure est (comme d'habitude...) minimisée dans le projet d'architecte à gauche, est donc forcément condamné à terme. Avec l'aval de la mairie?



De surcroît, il ne saurait résister aux modifications prévues au niveau du sol :



-  Zone d'excavation du chantier
-  Zone d'instabilité du terrain

Des nouvelles des alignements d'arbres taillés en mai dernier

La taille tardive a privé les arbres de leurs réserves bien utiles pour faire face aux différentes attaques (pucerons, rouille, sécheresse...). Ici leur état **le 6 août dernier** avenue Thierry: à de nombreux endroits la masse foliaire ne s'est pas reconstituée



La sécheresse et l'inconséquence des hommes va engendrer la **disparition de nombreux arbres dans les années à venir.**

Telle est l'analyse des spécialistes.